

que 1,100 mètres de longueur et va en se retrécissant depuis le Rhône, où sa longueur est de 600 mètres, jusqu'à la mer, où elle n'est plus que de 60 mètres. La passe est complètement impraticable.

« C'est dans le grau de l'est que passe aujourd'hui toute la navigation. Sa largeur est de 550 mètres, entre le they de Rous-tan et la pointe de Saint-Antoine où sont bâties les cabanes des baliseurs. Plus loin, la rive est constituée par les theys de la Tartane et du Pégoulier qui laissent échapper deux bras peu importants.

« Entre le they du Pégoulier qui limite le grau de l'est à gauche et celui qui le termine à droite, sa largeur est de mille mètres. Le fleuve, dans cette section si étendue, affaibli qu'il est, d'abord par la fuite des trois premiers graus dirigés vers le sud-ouest, puis par les deux dernières diramations qui tombent dans le golfe de Fos, présente néanmoins au Thalweg une profondeur de 4 m. 60.

« Au delà des derniers theys, les terres manquent au fleuve ; mais la barre lui forme encore des sortes de rives qui se prolongent, sous l'eau, jusqu'à 500 mètres en mer. A cette distance, un haut fond traverse d'une rive à l'autre, ce lit sous-marin, et ne laisse plus au Thalweg que 1 mètre 80 de profondeur. C'est la barre proprement dite. »

Le projet de l'endiguement pour rectifier les embouchures du Rhône, ferme toutes les branches latérales au grau de l'est, concentre, dans un seul lit, toutes les eaux du fleuve, et en jette la masse sur la barre, qui devra s'abaisser sous cette puissante action.

Pour obtenir ce résultat, M. Surell resserre le lit du Rhône entre deux digues submersibles, partant sur les deux rives, à la hauteur de la tour Saint-Louis, et se développant chacune, sur une longueur de 4,500 mètres.

La largeur, laissée au fleuve par ces digues destinées à former son lit mineur, est, vers la tour Saint-Louis, de 400 mètres, de 500, à leur arrivée près de la mer. Cet évasement étant com-